

Règlement du jeu concours :

« JEU CONCOURS - PACK IOT LoRaWAN » du 11 décembre 2018 au 4 janvier 2019

ARTICLE 1 - ORGANISATEUR DU JEU

La Société Ewattch – 13 Rue Maurice Jeandon – 88100 Saint-Dié-des-Vosges – France – Tél. : +33(0)3 29 57 75 97 – www.ewattch.com – SARL au capital de 110 000€ - RCS 750606246 EPINAL organise un jeu concours « JEU CONCOURS - PACK IoT LoRaWAN »

Ce jeu concours se déroule du 11 décembre 2018 à 8h du matin au 4 janvier 2019 à minuit inclus, dans les conditions prévues au présent règlement.

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu gratuit est ouvert à toute personne physique et professionnelle âgée de plus de 18 ans, disposant d'un accès à internet et résidant en France, Corse incluse (Hors DOM/TOM), à l'exception des personnels de la société organisatrice et de leurs familles, ainsi que toutes personnes ayant participé à l'élaboration du jeu.

Le jeu est soumis à la réglementation de la loi française applicable aux jeux et concours.

La participation au jeu entraîne l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

La société organisatrice tranchera souverainement toute question relative à l'application du présent règlement ou toute question qui viendrait se poser, non réglée par celui-ci.

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Ce jeu se déroule exclusivement sur la plate-forme linkedin.com aux dates indiquées dans l'article 1. La participation au jeu prend effet dès lors que ces 3 conditions sont respectées :

1. Le participant doit poster un commentaire sur la publication du Jeu Concours
2. Le participant doit partager la publication dans son fil d'actualité LinkedIn.
3. Le participant doit s'abonner à la page Entreprise de Ewattch : <https://www.linkedin.com/company/ewattch/>

Il n'est autorisé qu'une seule participation par personne - même nom, même prénom, même adresse électronique - pendant toute la période du jeu.

La volonté de fraude avérée ou la tentative de tricherie démontrée d'un participant, pourra être sanctionnée par l'interdiction formelle et définitive de participer au concours.

Le jeu étant accessible sur la plate-forme LinkedIn, en aucun cas LinkedIn ne sera tenu responsable en cas de litige lié au Jeu. LinkedIn n'est ni organisateur ni parrain de l'opération.

ARTICLE 4 - DEFINITION DE LA DOTATION

Le jeu est doté du lot suivant, attribué chronologiquement au participant valide tiré au sort et déclaré gagnant.

1

Détail du lot :

REFERENCE	DESCRIPTION	QTE	VALEUR UNITAIRE (HT)
AMBIANCE-LORAWAN	Capteur AMBIANCE mesurant : la température, l'humidité, la luminosité détectant la présence, avec piles lithium 3.6V incluses, et communiquant en LoRaWAN.	1	156€
TYNESS-ENERGY-LORAWAN	Produit permettant de communiquer avec 2 compteurs impulsions et un compteur électronique par le lien télé information. Possède également un emplacement permettant de mettre une carte additionnelle. Compatible LoRa et LoRaWAN.	1	319€
TYNESS-ALIM-BLOC-5V	Alimentation 230VAC - 5VDC de type bloc secteur. (Longueur de câble : 1,1m)	1	32€
ABO-CLOUD-EWATTCH-ANN	Abonnement annuel pour accès à Ewattch Cloud pour produits EWATTCH Création de tableaux de bord illimités Multisite et multi-utilisateur	2 (Un abonnement par capteur)	48€
ABO-OBJ-12M	Forfait de communication Objenious : 12 mois Description de l'offre par capteur : - Uplink: 1 message / heure - Downlink: 1 message / mois - Environnement : Outdoor - Offre : data access	2 (Un abonnement par capteur)	17€
EXPEDITION	Frais d'expédition et frais d'emballage	1	25€

2

Valeur HT du lot : 597€

Valeur TTC du lot : 716,4€

La société organisatrice se réserve le droit de procéder à la vérification du respect des conditions de participation de tout gagnant avant remise de son lot. Les dotations ne pourront en aucun cas être échangées contre leur valeur en espèces ou contre toute autre dotation. La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation ou de la non utilisation, voire du négoce, des lots par les gagnants.

En cas de force majeure, la société organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot gagné par un lot de nature et de valeur équivalente.

ARTICLE 5 – LE GAGNANT

5.1 – Désignation du gagnant

Le gagnant sera tiré au sort dans les 7 jours suivants la fin du jeu.

Le gagnant sera contacté dans les 3 jours suivant le tirage au sort, lui confirmant la nature du lot gagné et les modalités pour en bénéficier. Tout gagnant ne donnant pas de réponse dans un délai de 4 jours à compter de l'envoi d'avis de son gain sera réputé renoncer à celui-ci et le lot sera attribué à un nouveau gagnant.

5.2 - Identification du gagnant et élimination de la participation

Les participants autorisent la vérification de leur identité. Le non-respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, quelles que soient ses modalités, entraînera l'élimination pure et simple de la participation de son auteur.

ARTICLE 6 - DROIT A L'IMAGE

Du fait de l'acceptation de son prix, le gagnant autorise la société organisatrice à utiliser ses noms, prénoms, adresse et numéro de téléphone et photographies dans toute manifestation promotionnelle liée au présent jeu sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le prix gagné, et ceci pour une durée maximale de deux ans. En cas de refus de la part du gagnant, Ewattch peut arbitrairement décider de tirer au sort un nouveau gagnant et réattribuer le lot.

ARTICLE 7 - MODIFICATION DES DATES DU JEU ET ELARGISSEMENT DU NOMBRE DE DOTATIONS

La société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, elle était amenée à annuler le présent jeu, à le réduire, ou à le prolonger, ou à le reporter, ou à en modifier les conditions.

ARTICLE 8 - REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les coordonnées des participants seront collectées et traitées informatiquement.

Toutes les informations recueillies via ce jeu concours sont destinées à la gestion du jeu concours, à satisfaire aux obligations légales ou réglementaires et à nous permettre également de vous adresser nos offres commerciales et informations sur nos produits par messagerie électronique ou courrier postal.

Ces informations sont exploitées par le Service Marketing, le service Commercial et le Service Client Ewattch via les responsables Marketing et Commerciaux. Vos données personnelles ne sont pas destinées à être transmises en dehors de l'Union Européenne. Les données personnelles sont conservées pour une durée de 10 ans.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou même de radiation des informations nominatives le concernant en écrivant à l'adresse du jeu précisée ci-dessous.

Vous pouvez à tout moment demander à ne plus recevoir de propositions par courrier électronique en vous désabonnant à chaque fois qu'un courrier électronique vous est adressé en activant le lien situé en fin de message.

Pour toute demande relative à l'accès, la modification ou la suppression de vos données, adressez-vous à : Ewattch – 13, Rue Maurice Jeandon – 88100 Saint-Dié-des-Vosges – France ou par mail à contact@ewattch.fr